

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 82 (1990)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Syndicats et pauvreté  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-386382>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Syndicats et pauvreté

Ce numéro de la Revue syndicale suisse ne veut pas ajouter une nouvelle étude sur la pauvreté à celles qui – heureusement, soit dit en passant – s'accumulent et ont désormais abordé les terres romandes (la dernière en date, au jour où nous écrivons ces lignes, est le «Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil» de Neuchâtel). En confiant l'élaboration et la coordination de ce numéro de la Revue syndicale à Martial Gottraux, collègue du Syndicat suisse des services publics (SSP) et sociologue, notre idée était celle-ci: provoquer la réflexion syndicale que la pauvreté (la dit-on «nouvelle» ou non) nécessite. Réflexion dont le but est de devenir action.

Une constatation s'impose: les politiques traditionnelles, syndicales comprises, ne sont pas en mesure de répondre à un phénomène qui nous déconcerte. De fait, l'instrument syndical porte en premier lieu sur le salaire et, en second, sur les lacunes de la sécurité sociale. Or, la pauvreté de ceux – et surtout de celles – qui sont marginalisés échappe à cet instrument. Une stratégie syndicale s'avère donc nécessaire. Elle n'est de loin pas impossible à élaborer. N'oublions pas, en effet, que les pauvres et les bas salaires, les pauvres et les «oubliés» de la sécurité sociale, ont parfois été les mêmes, mais à un moment différent de leur vie. Par conséquent, une prolongation vers eux, et les autres aussi, de l'activité syndicale, redéfinie et reciblée également, semble tout à fait réalisable. Semble... Ce terme indique que nous n'en sommes pas là. Mais, s'il est un seul effet que nous souhaitons à ce numéro de la Revue syndicale, c'est, à tout le moins, de lancer la discussion à ce sujet afin de nous rapprocher de ce moment où la politique syndicale saura répondre à un phénomène qu'elle ne parvient pas vraiment à aborder à ce jour. fq